



Programme prévisionnel 2010 du Club des agglomérations de l'AdCF

En partenariat avec l'ADGCF

EVENEMENTS

7^e Journée des présidents d'agglomération.

Métropoles et pouvoir d'agglomération : nouvelle ambition ou rendez-vous manqué ? Assemblée nationale, 20 mai 2010

Instituée en mai 2000 par l'AdCF, au lendemain de la naissance des premières communautés d'agglomération issues de la loi "Chevènement", la journée des présidents d'agglomération constitue un rendez-vous privilégié entre les grands décideurs urbains et les pouvoirs publics nationaux. L'an passé, la 6^e édition accueillie par Gérard Larcher, président du Sénat, avait été l'occasion de débattre avec Édouard Balladur, président du comité de réforme des collectivités locales, de l'avenir des métropoles et agglomérations françaises et des innovations attendues par les élus.

En 2010, cette journée interviendra à l'Assemblée nationale, à la veille de l'examen par les députés du projet de loi de réforme des collectivités et en pleine discussion du Grenelle 2, dont les dispositions seront également décisives sur les conditions d'exercice des compétences des agglomérations (transports, logement, urbanisme, plans climat, déchets...). Les représentants des agglomérations françaises auront l'occasion de se prononcer sur les évolutions des textes, la réduction des ambitions assignées au nouveau statut de métropole après l'examen du Sénat et la disparition de certaines orientations attendues du Grenelle de l'environnement. La journée permettra également de formuler des propositions en vue du chantier de clarification des compétences annoncé pour l'été et du second acte de la réforme fiscale ("clauses de revoyure" prévues en juin 2010).

> Renseignements : a.blanchard@adcf.asso.fr

Université d'été des DGS de communautés

Pacte financier et fiscal, mutualisation... Les rendez-vous de l'intercommunalité avec son avenir, Le Grand Bornand, 5 et 6 juillet 2010

Au-delà du projet de territoire porté par l'intercommunalité et ses communes, la réussite du processus intercommunal réside aussi dans la capacité du territoire à élaborer un véritable pacte financier et fiscal et à s'engager dans la voie de la mutualisation entre l'intercommunalité et les communes membres. Si le projet est le sens même de l'intercommunalité, l'ambition d'un territoire, il est nécessaire de se pencher sur les moyens à mettre en œuvre au travers du pacte financier et fiscal et de la mutualisation. Le pacte financier et fiscal entre l'intercommunalité et les communes membres ne peut pas se résumer à déterminer un niveau de dotation de solidarité communautaire (DSC) ou à définir les modalités de versement de fonds de concours. Le pacte financier et fiscal doit être une véritable démarche méthodologique qui conduit à un engagement réciproque de la communauté et des communes sur les moyens respectifs des uns et des autres, dans la conduite du projet de territoire. Par ailleurs, la mutualisation des services entre l'intercommunalité et les communes offre une opportunité, vécue parfois comme une crainte, de rapprochement des administrations communales et intercommunales dans la perspective d'un service public de qualité sur l'ensemble du territoire.

> Renseignements ADGCF : Information / réservation : Marie-Agnès DUCROT - Ligne directe : 04 76 93 17 34 Courriel : marie-agnes.ducrot@paysvoironnais.com

ATELIERS

Réforme de l'urbanisme commercial : nouveau(x) modèle(s), nouveaux équilibres ?

En matière d'urbanisme commercial, la Loi de Modernisation Economique (LME) apporte une grande part d'insécurité juridique nouvelle et laisse les collectivités dans l'expectative quant aux réels moyens dont elles disposent. Parallèlement, le Grenelle de l'environnement appelle à un renforcement de l'intercommunalité dans le domaine de la planification territoriale. Les pôles d'activités économiques et commerciales seront-ils les futurs territoires du renouvellement urbain? Comment élaborer des exercices de planification territoriale tenant compte de l'organisation de l'activité commerciale ? Au-delà de la simple opposition centre-périphérie, comment (ré)intégrer notre appareil commercial dans le projet de territoire? Une enquête de l'AdCF sur l'implication des élus communautaires dans les nouvelles procédures d'aménagement commercial (CDAC), menée au printemps 2010, servira de point d'appui aux débats.

Jeudi 10 juin 2010, Lieu : Paris

La révision des PDU : de la génération SRU à la génération Grenelle

Plan national de développement des TCSP (1200 km programmés d'ici 2020), incitation à la généralisation de plan de déplacements d'entreprises et de salariés (PDE) sur les zones d'activités économiques, recherche d'une cohérence communautaire des voiries urbaines structurantes : le projet de loi Grenelle 2 vise à redonner à un second souffle aux plans de déplacements urbains que les agglomérations sont chargées d'élaborer. Après celles de la LOTI, de la LAURE, de la loi SRU, le Grenelle de l'environnement consacre une 4e génération de PDU.

Cette démarche de planification demeure néanmoins risquée sur le plan juridique de par sa complexification procédurale. Les autorités organisatrices de transports urbains qui sont déjà engagées dans la révision de leur PDU (pour mise en conformité à la loi SRU et intégration du volet « accessibilité » de la loi Handicap de 2005) s'interrogent sur la consistance future de cet instrument de programmation. Quelle force prescriptive sur les documents locaux d'urbanisme et sur la réglementation locale du stationnement ? Qu'attendre de la possibilité de fusion avec un PLU communautaire ? Au delà de son impact sur les relations communes-communauté, quelle articulation avec les SCOT de niveau supérieur ? Le PDU peut-il nourrir le débat sur la réinsertion des grandes infrastructures de transport dans le projet territorial des agglomérations ?

Jeudi 9 septembre 2010, Lieu : Paris

En partenariat avec le GART

Action sociale : quels partenariats territoriaux ?

L'action sociale (au sens large) représente un champ de compétences aux multiples dimensions. Le département assume des compétences obligatoires, tandis que les communautés d'agglomération ont encore peu investi ce domaine, demeurant l'apanage des communes et de leurs centres communaux d'action sociale (CCAS). La mise en œuvre des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), pour lesquels le niveau communautaire paraît particulièrement adapté, les récentes préconisations du rapport Cayeux ou encore la mise en œuvre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) invitent les agglomérations à s'engager dans la construction de partenariats territoriaux. Quel niveau de subsidiarité ? Faut-il dissocier des compétences de programmation et d'exécution ? Une enquête menée par l'AdCF en 2010 servira à engager le débat.

Jeu'di 4 novembre 2010, Lieu : Paris

En partenariat avec l'UNCAS

Développement économique, restructurations : quels partenariats sur les bassins d'emploi ?

L'accélération des mutations économiques dans les bassins traditionnels et le moindre « rendement fiscal » de certaines activités industrielles invitent certaines agglomérations à réorienter leurs stratégies de développement local. Spécialisation sur des secteurs à plus forte valeur ajoutée, diversification économique, intégration de l'économie résidentielle : les choix peuvent être multiples. Parallèlement, le référentiel national des pôles de compétitivité est aujourd'hui mis en débat, notamment du point de vue de l'ancrage et des effets d'entraînements locaux de ces politiques. Les réseaux ou « grappes d'entreprises » sont-ils gage d'une plus grande « robustesse » pour le tissu économique local ? Les régimes d'aides (AFR notamment) sont-ils opérationnels et adaptés à des situations de crises et de restructuration ? La gestion territoriale de l'emploi et des compétences est-elle une opportunité pour renforcer l'attractivité économique des agglomérations ? Comment envisager les relations avec les Régions dans ce domaine ?

Mardi 30 novembre 2010, Lieu : Paris

Ressources humaines intercommunales : quelle organisation, quelles innovations ?

Entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2006, les effectifs des communautés et des syndicats ont augmenté de plus de 50%. Par l'effet mécanique des transferts de compétences, cette tendance se poursuit. Dans ce contexte, nombre d'entre elles tentent de rationaliser ce poste, en restructurant leurs services. L'évolution rapide de l'intercommunalité de projet a entraîné une mutation de la gestion des ressources humaines. La modification régulière du périmètre des communautés, la disparition progressive des syndicats ainsi que l'évolution du choix du mode de gestion des services publics, entraînent de nombreux et réguliers transferts de personnel. Sur fond d'évolution des régimes statutaires de la FPT et dans un contexte de renforcement croissant de leurs prérogatives, les décideurs des communautés sont amenés à étudier de nouveaux modes de management des ressources humaines.

Janvier 2011

En partenariat avec l'INET.